

CHAMBRE DES COMMUNES

Le mercredi 19 décembre 1990

La séance est ouverte à 14 heures.

Prière

DÉCLARATIONS DE DÉPUTÉS

[Traduction]

LES JEUX D'HIVER DU CANADA DE 1991

Mme Catherine Callbeck (Malpègue): Monsieur le Président, du 17 février au 2 mars prochain, les Canadiens auront les yeux rivés sur la province que je représente, l'Île-du-Prince-Édouard, où 2 500 des meilleurs athlètes de notre pays se rassembleront pour participer aux Jeux d'hiver du Canada de 1991.

L'excitation et la hâte sont manifestes partout dans l'île où 4 000 bénévoles s'activent aux préparatifs pour cet événement important. Toutes les 68 collectivités seront les hôtes des compétiteurs, lorsque les insulaires accueilleront les Canadiens dans ce lieu où nos ancêtres se sont réunis pour donner naissance à notre pays, en 1864. Ce sera une occasion merveilleuse pour nous tous de prendre conscience de l'existence possible d'un Canada uni, puisque nous rassemblerons les Canadiens pour une cause commune.

J'invite les députés de tous les partis et de tous les coins de notre pays ainsi que tous les Canadiens à venir à l'Île-du-Prince-Édouard pour participer à ce grand événement national. Les Jeux d'hiver du Canada de 1991 seront un moment très excitant pour les Canadiens.

* * *

[Français]

LES ÉLECTIONS EN HAÏTI

Mme Nicole Roy-Arcelin (secrétaire parlementaire du ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, dimanche dernier, le 16 décembre, des élections démocratiques ont eu lieu en Haïti, au cours desquelles le père Jean Bertrand Aristide a été élu avec plus de 70 p. 100 du vote populaire après plus de 35 ans de dictature duvalériste. Amie du peuple haïtien, je suis très heureuse que ces élections se soient déroulées dans l'ordre et la discipline démocratiques.

L'arrivée au pouvoir de Jean Bertrand Aristide, ami personnel et leader respecté du peuple haïtien, va permettre à ce pays de faire un grand pas vers la démocratie et la justice. C'est pourquoi je demanderais à mon gouvernement, non seulement d'augmenter l'aide matérielle à ce pays, mais aussi d'intensifier les relations économiques et politiques avec le nouveau gouvernement élu qui sera plus respectueux de justice et de transparence dans la nouvelle Haïti démocratique.

* * *

[Traduction]

LA MARINE MARCHANDE CANADIENNE

M. Les Benjamin (Regina—Lumsden): Monsieur le Président, le 8 novembre dernier, durant la période des questions, j'ai demandé au ministre des Anciens combattants s'il avait l'intention de prendre la mesure voulue et de présenter rapidement un projet de loi tendant à accorder le statut d'anciens combattants aux anciens membres de la marine marchande canadienne qui ont dû traverser des eaux dangereuses durant la Seconde Guerre mondiale.

Le ministre a semblé dire alors que son ministère examinait la question. Sauf erreur, le ministre a précisé non seulement à votre serviteur et à la Chambre, mais également aux anciens combattants directement touchés par cette question et aux Canadiens, que son ministère allait entreprendre des discussions avec un certain nombre de groupes d'anciens combattants, afin d'envisager la possibilité d'accorder le statut d'anciens combattants aux anciens membres de la marine marchande canadienne durant la Seconde Guerre mondiale.

Nous avons tort de penser cela. En effet, ni le ministre ni aucun de ses représentants n'a assisté aux rencontres du groupe d'étude formé par les associations d'anciens combattants pour examiner un certain nombre de questions, et notamment le problème des membres de la marine marchande.

Le ministre devrait profiter de la première occasion pour accorder le statut d'anciens combattants aux matelots et officiers de la marine marchande canadienne qui ont servi notre pays durant la Seconde Guerre mondiale. Manifestement, on a déjà bien assez étudié cette question et on devrait agir immédiatement. Cependant, si le ministre insiste pour l'examiner encore davantage, lui-